

## SÉANCE DU COMITÉ SYNDICAL DU JEUDI 3 DECEMBRE 2020

### 2020 – 78 | LANCEMENT ET SIGNATURE DU MARCHÉ PUBLIC DE FOURNITURES « Fourniture et acheminement de gaz naturel et d'électricité »

L'an deux mille vingt, le Jeudi 3 Décembre, le Comité du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courriel du 26 novembre 2020, s'est réuni dans les locaux du SYDELA (44), sous la présidence de Raymond CHARBONNIER, Président en exercice.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 24

Délégués présents : 23

Votants : 21

Titulaires présents :

Monsieur Raymond CHARBONNIER, délégué du collège électoral de Sud Estuaire  
 Monsieur Jean-Paul ALLANIC, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire  
 Monsieur Yves TAILLANDIER, délégué du collège électoral d'Estuaire et Sillon  
 Monsieur Florian BOYERE, délégué du collège électoral de Pays de Redon  
 Monsieur Dominique DAVID, délégué du collège électoral de Châteaubriant-Derval  
 Monsieur Dominique GEFFRAY, délégué du collège électoral de Châteaubriant-Derval  
 Monsieur Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grand Lieu  
 Monsieur Jean-Pierre BELLEIL, délégué du collège électoral de Pays d'Ancenis  
 Monsieur Henri RABERGEAU, délégué du collège électoral de Pays d'Ancenis  
 Monsieur Philippe CAILLON, délégué du collège électoral de la Région de Blain  
 Monsieur Denis DUGABELLE, délégué du collège électoral de Pornic Agglo – Pays de Retz  
 Monsieur Pascal PAILLARD, délégué du collège électoral de Sèvre et Loire

Délégués titulaires présents (visioconférence) :

Monsieur Frédéric DUNET, délégué du collège électoral de la Presqu'île de Guérande - Atlantique  
 Monsieur Sylvain LEFEUVRE, délégué du collège électoral d'Erdre et Gesvres  
 Madame Laurence GUILLEMINE, déléguée du collège électoral d'Erdre et Gesvres  
 Monsieur Philippe JOUNY, délégué du collège électoral de Pontchâteau et Saint-Gildas-des-Bois  
 Monsieur Didier MEYER, délégué du collège électoral de Clisson, Sèvre et Maine Agglo  
 Monsieur Sébastien CHAMBRAGNE, délégué du collège électoral de Clisson, Sèvre et Maine Agglo  
 Monsieur Laurent ROBIN, délégué du collège électoral de Sud Retz Atlantique  
 Monsieur Maurice BOUHIER, délégué du collège électoral de Sèvre et Loire

Délégués titulaires absents :

Monsieur Denis LAPADU-HARGUES, délégué du collège électoral de La Presqu'île de Guérande - Atlantique (excusé – pouvoir donné à Mme Fabienne LE HENO)  
 Monsieur Régis MOESSARD, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire (excusé)  
 Monsieur Jean-Pierre POSSOZ, délégué du collège électoral de la Région de Nozay (excusé)  
 Monsieur Gaëtan LÉAUTÉ, délégué du collège électoral de Pornic Agglo – Pays de Retz (excusé)

Délégués suppléants présents :

Monsieur Nicolas MAHE, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire

Délégués suppléants présents (visioconférence) :

Madame Fabienne LE HENO, déléguée du collège électoral de La Presqu'île de Guérande – Atlantique (suppléante votante)  
 Monsieur Patrick CORBEL, délégué du collège électoral d'Estuaire et Sillon

Secrétaire de séance : Monsieur Dominique DAVID

Affichage le 03 décembre 2020

Accusé de réception en préfecture  
 044-200014926-20201203-2020-78-  
 DE  
 Date de réception préfecture :

**Pour le lot n°4 :**

- La gestion des opérations préalables à l'exécution des prestations : 10%
- L'optimisation des coûts d'accès au réseau de distribution : 5%
- L'intégration et le retrait des PDL : 5%
- Les modalités et la périodicité de facturation : 20%
- La gestion de l'énergie : 5%
- La relation clientèle : 15%
- Mise en place et valorisation d'une énergie 100% renouvelable : 40%
  - *Mode d'approvisionnement d'électricité renouvelable : 20%*
  - *Traçabilité des Garanties d'Origine : 15%*
  - *Accompagnement dans l'animation, la pédagogie, la communication quant à la valorisation de l'énergie consommée : 5%*

• **Critères d'attribution des marchés subséquents :**

**Pour les lots n°1 à 3 :**

- 80 % critère prix
- 20 % critère technique

**Pour le lot n°4 :**

- 40 % critère prix
- 60 % critère technique

**Le Comité décide, après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

- **D'autoriser le lancement du marché public de fourniture « *Fourniture et acheminement de gaz naturel et d'électricité* », dans le respect des caractéristiques présentées, sous la forme d'un appel d'offres ouvert,**
- **D'autoriser le Président à signer l'accord-cadre et les marchés subséquents qui en découleront, ainsi que tous les actes nécessaires à sa passation et à son exécution.**

**Le Président,  
Raymond CHARBONNIER**

